

# OPTIMISER LA TRANSMISSION DE L'ENTREPRISE FAMILIALE DANS LE CADRE D'UN PACTE DUTREIL



## Public concerné

Avocats, notaires, juristes, experts-comptables

## Prérequis

Connaissance en transmission d'entreprise et gestion de patrimoine

## Niveau de la formation

Niveau 2 : Approfondissement des connaissances et des pratiques de la matière



## Durée

4 heures



## Lieu

Visio conférence\*



## Prix

280 € HT / 336 € TTC

25% remise Jeune Avocat



## Intervenant

Audrey Grail  
Juriste Fiscaliste

## Objectifs pédagogiques

- Estimer et comprendre l'intérêt du pacte Dutreil dans une perspective de gestion de patrimoine et de transmission d'une entreprise familiale
- Vérifier le respect des conditions d'application pour la mise en place d'un pacte Dutreil
- Maîtriser l'impact des opérations ultérieures à la mise en œuvre du pacte Dutreil sur la validité du pacte et anticiper les risques de remise en cause

## Méthode d'apprentissage

Séance de formation en ligne, cas pratiques, textes et jurisprudence

## Contenu

- > **Séquence 1** : Le pacte Dutreil : un outil pour optimiser le coût de la transmission d'une entreprise familiale
- > **Séquence 2** : Maîtriser la mise en œuvre d'un pacte Dutreil
- > **Séquence 3** : Examiner les impacts d'opérations complexes sur un pacte Dutreil en cours
- > **Séquence 4** : Focus sur l'utilisation du pacte Dutreil dans le cadre d'un Family Buy Out (FBO)

---

Formation accessible à toute personne en situation de handicap.

Prise en charge OPCA & FIFPL possible. Formation déductible au titre de votre formation professionnelle continue.

La tenue de la présente formation sera conditionnée à un minimum de 3 participants par session.

\*Veuillez vous munir d'une tablette ou d'un ordinateur connecté à internet

---

# OPTIMISER LA TRANSMISSION DE L'ENTREPRISE FAMILIALE DANS LE CADRE D'UN PACTE DUTREIL

## Inscription

Inscription effective après :

- validation des prérequis
- réception de la convention signée
- paiement du prix de la formation

Inscription requise 5 jours ouvrés avant formation.

## Support pédagogique

- Powerpoint
- Textes et jurisprudence

## Contrôle des connaissances et évaluation des acquis

- Questions
- Echanges en cours de formation
- QCM en fin de formation
- Cas pratiques

## Attestation de fin de formation

Après contrôle de présence et émargement, le participant recevra :

- Attestation de fin de formation
- Attestation FIF-PL (le cas échéant)

## Organisme de formation certifié Qualiopi

- Gage de confiance et qualité
- prise en charge possible (FIF-PL/OPCO)

## Annulation

- 5 jours ouvrés avant formation
- à défaut, toutes sommes versées restent dues



## Intervenant

Audrey Grail  
Juriste Fiscaliste

Fiscaliste, avec une pratique professionnelle de douze années acquises en cabinet d'expertise-comptable, en matière de fiscalité de l'entreprise et de fiscalité personnelle et patrimoniale.

## Déroulé de la formation

5 mn Accueil des participants par le référent pédagogique (Juri'Learn)

Présentation de la formation et du formateur

5 mn Prise de parole du formateur, début de la formation.

"Tour de table" des participants, interrogation sur les attentes et besoins.

**1h Séquence 1 : Le pacte Dutreil : un outil pour optimiser le coût de la transmission d'une entreprise familiale**

5 mn Pause

**1h Séquence 2 : Maîtriser la mise en œuvre d'un pacte Dutreil**

5 mn Pause

**1h Séquence 3 : Examiner les impacts d'opérations complexes sur un pacte Dutreil en cours**

5 mn Pause

**1h Séquence 4 : Focus sur l'utilisation du pacte Dutreil dans le cadre d'un Family Buy Out (FBO)**

5 mn "Tour de table" des participants pour évaluer la satisfaction  
Clôture de la formation

Durée totale de la formation : 4H

